

Commune de LE BERNARD (Vendée)

ARRETE N° DRH-014-10
Fixant le tableau d'avancement
au grade d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe
au titre de l'année 2010

Le Maire de la Commune de LE BERNARD,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions, article 3 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 30, 79 et 80 ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 (articles 10 et 11) portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs ;

Vu l'avis favorable émis par la Commission Administrative Paritaire dans sa séance du 25 janvier 2010 ;

ARRETE :

Article 1 : Est inscrite sur le tableau d'avancement au grade d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe au titre de l'année 2010, la personne mentionnée ci-dessous :

NOM et PRENOM	SITUATION ACTUELLE
LEMAIRE Sylvia	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au :

- Représentant de l'Etat,
- Président du Centre de Gestion.

Fait au Bernard, le 22 février 2010

Le Maire,
Loïc CHUSSEAU



Objet de l'acte : Tableau d'avancement au grade d'Adjoint Administratif 1ère classe au titre de l'année 2010
Date de transmission de l'acte : 26/02/2010
Date de réception de l'accusé de réception : 26/02/2010
Numéro de l'acte : ARR-DRH-014-10 (voir l'acte associé)
Identifiant unique de l'acte : 085-218500221-20100222-ARR-DRH-014-10-AI
Date de décision : 22/02/2010
Acte transmis par : Isabelle DUBOIS
Nature de l'acte : Arrêtés individuels
Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission le 26/02/2010
de son affichage le 26/02/2010
Le Maire,

